RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2ARP
Société par actions simplifiée
au capital de 1 600 euros
Siège social : 60 boulevard Beaumarchais, 75011 [redacted]
444 241 269 RCS [redacted]

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 11 MARS 2025

Le 11 mars 2025,
A 17 heures,

Monsieur Arnault NARCY,
demeurant [redacted]

agissant en qualité de Président de la société 2ARP sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directrice Générale de la Société, sans limitation de durée :

Madame Monique DOGNIN
Née à [redacted] le [redacted]
De national[redacted]
Demeurant [redacted]

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Monique DOGNIN disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Monique DOGNIN aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Madame Monique DOGNIN ainsi nommée accepte les fonctions de Directrice Générale et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Directrice Générale.

Le Président

[redacted]

La Directrice Générale
Monique DOGNIN
« Bon et accord pour l'acceptation des fonctions de Directrice Générale »

Bon et accord pour l'acceptation des fonctions
La Directrice Générale

[redacted]